



St-Aubin, 19 avril 2021

Gym St-Aubin

## Nouvelles mesures sanitaires COVID-19

(valables dès le 19 avril 2021, et ce jusqu'à nouvel avis)  
(complètent et remplacent celles du 1<sup>er</sup> février 2021)

Plus d'informations sur notre site :



### Bases pour le centre sportif de St-Aubin et de Gletterens :

- Pour les jeunes de **moins de 20 ans** (nés en 2001 ou après), les entraînements sont autorisés, en tenant compte des mesures ci-dessous :
  - o Le nombre de membres et de moniteur(s) autorisés par entraînement est illimité, pour autant que les groupes restent fixes et ne se mélagent pas aux autres
  - o Les enfants et les jeunes de moins de 20 ans n'ont pas besoin de porter un masque
    - Cependant, tous les (aide-)moniteurs et (aide-)monitrices doivent porter un masque, même les moins de 20 ans
    - Il est néanmoins conseillé aux membres qui côtoient des personnes à risque dans leur famille proche d'en avertir le moniteur et de porter un masque
  - o Les enfants et les jeunes de moins de 20 ans peuvent pratiquer tous les types d'activités sportives (y compris les sports de contact)
- Pour les personnes de **plus de 20 ans** (nées en 2000 ou avant), les entraînements sont autorisés, en tenant compte des mesures ci-dessous :
  - o Max. 15 membres (y compris moniteur(s)) par entraînement, à l'intérieur comme à l'extérieur
  - o À l'intérieur : port du masque **et** respect des distances obligatoires
  - o À l'extérieur : le masque peut être retiré si les distances sont respectées
  - o Sports de contact interdits
- La gymnastique Parents-Enfants est autorisée avec max. 15 personnes par entraînement (monitrice et enfants inclus), à l'intérieur comme à l'extérieur
- Les camps (→ gymnastique rythmique) peuvent continuer à avoir lieu, en tenant compte des mesures ci-dessus
- Respect des règles de base de l'OFSP : garder la distanciation (1,5m) / se laver les mains soigneusement
- Plus aucun rassemblement (souper, spectacle, représentation,...) n'est autorisé jusqu'à nouvel avis

### A l'attention des membres jeunesse et adultes :

- Se laver / désinfecter les mains en arrivant et en partant de l'entraînement (sous la responsabilité du moniteur)
- Ne pas se rendre à l'entraînement en cas de symptômes et prévenir le moniteur

- En cas de test positif au COVID-19, informer immédiatement le moniteur
- Venir à l'entraînement, si possible, déjà changé (les vestiaires et douches sont tout de même à disposition, sous la responsabilité du moniteur) ; respecter le nombre maximum de 10 personnes par vestiaires et local de douches
- Une fois l'entraînement terminé, ne pas rester dans les couloirs ou à la buvette et rentrer directement à la maison ; l'utilisation de la buvette n'est plus autorisée

#### **A l'attention des (aide-)moniteurs et (aide-)monitrices :**

- Établir une liste des présences pour chaque entraînement, au moyen du formulaire en ligne, dans les 24h
- Ne pas rentrer dans la salle, si un groupe y est déjà présent
- Désinfecter le matériel utilisé
- Tous les (aide-)moniteurs et (aide-)monitrices ont l'obligation de porter le masque durant tout l'entraînement, même les moins de 20 ans
- Finir l'entraînement 10 minutes avant la fin, afin de ne pas croiser le groupe suivant dans les couloirs
- Informer immédiatement la commission technique, si un membre est testé positif au COVID-19
- Veiller à ce que les parents ne rentrent pas dans le centre sportif
- Ouvrir le centre sportif à l'heure
- Être responsable de faire respecter les règles ci-dessus lors des entraînements
- En cas de problèmes, aviser la commission technique

#### **A l'attention des parents :**

- Ne pas entrer dans le centre sportif, déposer et récupérer les enfants sur le parking, directement après l'entraînement
- Éviter les attroupements à l'entrée
- Ne pas assister aux séances d'entraînements
- Si l'enfant ne peut pas participer à l'entraînement, merci de prévenir le moniteur

Le respect de ces règles est primordial pour la continuation du bon déroulement des entraînements, sans quoi, de nouvelles mesures devront être prises. La commission technique ainsi que le comité central vous remercient pour votre collaboration et compréhension.

Responsable de la société pour le COVID-19 :

Séverine Spicher-Corminboeuf, [severine@fsqst-aubin.ch](mailto:severine@fsqst-aubin.ch) / 079 501 38 31

Se recommande : la société de Gym St-Aubin / <https://fsqst-aubin.ch>